

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de l'affaire

Nombre de présents : 33
Nombre de représentés : 05
Nombre de votants : 38

OBJET

Affaire n°2017-132

RECENSEMENT ANNUEL
DE LA POPULATION 2018
RECRUTEMENT D'AGENTS
RECENSEURS

NOTA / Le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal
a été faite le 30 octobre 2017 et affichée
le 31 octobre 2017.

- le compte rendu de cette délibération
a été affiché à la porte de la mairie
le : 27 NOV 2017

LE MAIRE



Olivier HOARAU

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 7 NOVEMBRE 2017

L'AN DEUX MILLE DIX-SEPT, le mardi sept
novembre, le Conseil municipal de Le Port s'est réuni
à la Mairie, après convocation légale sous la
présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Anne-Laure Boyer,
conseillère municipale.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire,
Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe, Mme Dalila Mahé
2^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 3^{ème} adjoint, Mme
Jasmine Béton 4^{ème} adjointe, Mme Annie Mourgaye
5^{ème} adjointe, M. Fayzal Ahmed Vali 6^{ème} adjoint,
Mme Cala M'Rhéhourri 7^{ème} adjointe, Mme Annick
Le Toullec 8^{ème} adjointe, M. Jean-Claude Maillot
9^{ème} adjoint, M. Armand Mouniata 10^{ème} adjoint,
M. Sergio Erapa 11^{ème} adjoint, M. Faustin Galaor,
M. Jean Paul Babef, M. Ludovic Latra, Mme Sonia
Bitaut, M. Jean-Bernard Gaillac, Mme Danila Bègue,
M. Alain Iafar, M. Jean-Hubert M'Simbona,
Mme Catherine Gossard, M. Wilfrid Cerveaux,
Mme Dorisca Tiburce, M. Brandon Incana, Mme Bibi-
Fatima Anli, Mme Anne-Laure Boyer, M. Hary Auber
Mme Sabine Le Toullec, M. Daniel Vassinot,
M. Henry Hippolyte, Mme Firose Gador, M. Patrick
Jardinot, Mme Valérie Auber.

Absents représentés : Mme Brigitte Laurestant (par
M. Jean-Hubert M'Simbona), Mme Karine Mounien
(par Mme Catherine Gossard), Mme Karine Infante
(par Mme Paulette Lacaptia 1^{ère} adjointe),
Mme Mikaëla Latra (par M. Sergio Erapa
11^{ème} adjoint), Mme Mémouna Patel (par M. Henry
Hippolyte).

Arrivé (s) en cours de séance : Néant.

Départ (s) en cours de séance : M le Maire (17h52 à
18h05).

Absent (s): M. Patrice Payet.

.....
.....

Affaire n°2017-132

**RECENSEMENT ANNUEL DE LA POPULATION 2018
RECRUTEMENT D'AGENTS RECENSEURS**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant statut de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant,

Vu l'avis favorable de la commission « Finances et Affaires Générales » en date du 25 octobre 2017,

Vu le rapport présenté en séance le 07 novembre 2017 relatif au recrutement d'agents recenseurs, en vue du recensement annuel de la population 2018,

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le nombre, les modalités de recrutement et de rémunération des agents recenseurs,

Article 2 : d'autoriser le Maire à signer les actes correspondants.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**



Olivier HOARAU